

Les porcs

www.capbi-bretagne.com



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Dans un élevage de porcs, les animaux sont conduits par bande. Le troupeau de truies est divisé en bandes de taille égale. Le groupage des sevrages constitue la base de la conduite en bandes. Il permet la synchronisation des chaleurs et des mises bas des truies, ce qui conduit au sevrage de porcelets d'âge identique. Les bandes de truies sont constituées d'animaux de même stade physiologique et les bandes de porcelets d'animaux de même âge, conduits ensemble jusqu'à l'abattoir.



La conduite en bandes en agriculture biologique

La plupart des critères techniques conventionnels sont transposables en élevage bio: GMQ (Gain Moyen Quotidien), IC (Indice de consommation), intervalle sevrage-saillie fécondante, etc.).

QUELQUES AVANTAGES DE LA CONDUITE EN BANDES

- **Utilisation des salles en tout plein-tout vide :** entre le départ d'une bande de porcs d'une salle et l'arrivée de la suivante, un vide sanitaire, plus ou moins long, permet de laver et désinfecter les salles afin de réduire les contaminations entre animaux.
- **Planification du travail :** la conduite en bandes permet de grouper les tâches à réaliser dans l'élevage selon des intervalles réguliers. De façon à éviter d'avoir des inséminations à réaliser le dimanche et des mises bas à surveiller le week-end, le sevrage a lieu le mercredi ou le jeudi. Pour cette raison, l'intervalle entre les bandes est un multiple de sept.
- **Gestion technique immédiate :** la conduite en bandes permet de faire en permanence le point sur tous les critères techniques (taux de remplissage des salles, taux de retours en chaleur, taux de mise bas, nombre de porcelets nés et sevrés, croissances, taux de pertes, etc.).
- **Fixation des objectifs :** la conduite en bandes permet de déterminer la salle de destination de chaque bande d'animaux et de fixer des objectifs de production, par bande et par an.

LES BASES DE LA CONDUITE EN BANDES

La durée du cycle de la truie varie selon l'âge des porcelets au sevrage : le cycle de la truie (tableau ci-dessous) est composé de trois éléments :

- **la durée de lactation**
- **l'intervalle sevrage-insémination**
- **la durée de la gestation.**

En production de porcs biologiques, bien que l'âge minimum au sevrage fixé par le cahier des charges soit de 40 jours, nous retenons un âge au sevrage de 42 jours afin que le sevrage soit toujours réalisé le même jour de la semaine.

La durée du cycle de la truie conditionne l'intervalle entre les bandes et détermine l'intervalle entre deux événements identiques pour la même bande. (Intervalle entre bandes = durée du cycle de la truie / nombre de bandes.)

Durée du cycle de la truie pour 42 jours d'âge au sevrage

Age au sevrage (= durée de lactation) (j)	42
Intervalle sevrage-insémination (j)	5
Durée de gestation (j)	114
Durée du cycle et intervalle entre 2 événements identiques pour la même bande (j)	161



LES DIFFÉRENTES CONDUITES EN BANDES

Toutes les conduites sont possibles. Les trois les plus représentées sont décrites dans ce document.

1 Conduite en 3 bandes avec un sevrage à 42 jours

- **Intervalles entre bandes :**

2 fois 56 jours et une fois 49 jours.

Nombre de bandes par an : 6,8.

- **Organisation du travail :** elle n'est pas régulière, car l'intervalle entre les bandes est irrégulier.

Points particuliers de cette conduite : la verraterie et la gestante sont confondues. Une chaîne de bâtiments ou de parcs pour le plein air avec

une bande en verraterie et 2 bandes en gestante est possible, mais les truies doivent pouvoir être logées en groupes en verraterie, car elles y séjournent au-delà de 28 j après l'IA.

- **Variante :** avec seulement 2 bandes en engraissement plus une salle pour gérer les fins de lots, une partie des porcs doit être vendue à 196 jours et les porcs les plus âgés à 247 jours pour 2 bandes et 240 jours pour une bande.

Tableau récapitulatif de l'utilisation des salles pour la conduite en 3 bandes

	Verraterie-Gestantes en groupes	Maternité	Post sevrage	Engraissement
Nombre de bandes à loger	3	1	1	3
Entrée dans les mêmes salles tous les (j)	161	56-56-49	56-56-49	161
Durée d'occupation des salles (j)	112	48/49	54-54-47	156
Age maxi à la sortie (j)	-	42	96-96-89	252-252-245
Temps disponible pour le nettoyage, la désinfection et le vide sanitaire (j)	1 ou 7	1 ou 7	2	5



Chalet pour une bande de porcelets sevrés

2 Conduite en 4 bandes avec un sevrage à 42 jours

- **Intervalles entre bandes :**

3 fois 42 jours et une fois 35 jours.

Nombre de bandes par an : 9,07.

- **Organisation du travail :** elle n'est pas régulière car l'intervalle entre les bandes est irrégulier.

Points particuliers de cette conduite : les vides sanitaires en maternité sont très longs. Avec 4 bandes logées en engraissement, l'âge maxi

à la vente est de 238 jours pour 3 bandes et de 231 jours pour une bande.

- **Variante :** avec seulement 3 bandes en engraissement plus une salle pour gérer les fins de lots, une partie des porcs doit être vendue à 196 jours et les porcs les plus âgés à 233 jours pour 3 bandes et 226 jours pour une bande.

Tableau récapitulatif de l'utilisation des salles pour la conduite en 4 bandes

	Verraterie	Gestantes en groupes	Maternité	Post sevrage	Engraissement
Nombre de bandes à loger	1	2	2	1	4
Entrée dans les mêmes salles tous les (j)	4 x 42 et 1 x 35	84 et 77	77 et 84	1 x 35 et 3 x 42	161
Durée d'occupation des salles (j)	35	-	49	1 x 33 et 3 x 40	156
Age maxi à la sortie (j)	-	-	42	1 x 75 et 3 x 82	3 x 238 et 1 x 231
Temps disponible pour le nettoyage, la désinfection et le vide sanitaire (j)	1 ou 7	1 ou 7	28 ou 35	2	5



Chalets pour engraisser des porcs charcutiers

3 Conduite en 7 bandes avec un sevrage à 42 jours

- **Intervalles entre bandes :**

6 fois 21 jours et une fois 35 jours.

Nombre de bandes par an : 15,87.

- **Organisation du travail :**

elle n'est pas régulière car l'intervalle entre les bandes est irrégulier.

- **Points particuliers de cette conduite :** pour 6 bandes, les retours en chaleur ont lieu en même temps que les inséminations de la bande suivante, ceux de la bande 7 ont lieu 2 semaines avant les inséminations de la bande 1.

Les durées d'occupation des post-sevrages et des engraissements ne sont pas identiques pour toutes les bandes.

Avec 5 bandes en engraissement, l'âge maxi à la vente est de 196 jours pour toutes les bandes. Il peut être augmenté de 17 jours lorsque l'élevage dispose d'une salle pour la gestion des fins de lots.

Tableau récapitulatif de l'utilisation des salles pour la conduite en 7 bandes

	Verraterie	Gestantes en groupes	Maternité	Post sevrage	Engraissement
Nombre de bandes à loger	2	4	3	1	6
Entrée dans les mêmes salles tous les (j)	42 ou 46	84 ou 98	63 ou 77	42 ou 56	126 ou 140
Durée d'occupation des salles (j)	35	77	49	5 x 40 et 2 x 54	6 x 135 et 1 x 121
Age maxi à la sortie (j)	-	-	42	82 et 96	6 x 217 et 1 x 231
Temps disponible pour le nettoyage, la désinfection et le vide sanitaire (j)	7 ou 21	3 x 7 et 4 x 21	4 x 14 et 3 x 28	2	5



Parc plein air de truies gestantes

L'ORGANISATION DU TRAVAIL SELON LES DIFFÉRENTES CONDUITES

Pour visualiser l'organisation du travail d'une conduite en bandes avec un sevrage à 42 jours, il suffit de représenter toutes les semaines du cycle de 23 semaines (= 161 jours) dans un tableau (modèle ci -après).

Sevrage à 42 jours

Nombre de bandes	3	4	7
N° semaine			
1	S1 Sevrage	S1 Sevrage et mise bas	S1 Sevrage et mise bas
2	S2 Insémination	S2 Insémination	S2 Insémination
3	S3 Mise bas	S3	S3
4	S4	S4	S1 Sevrage et mise bas
5	S5	S5	S2 Insémination
6	S6	S6	S3
7	S7	S1 Sevrage et mise bas	S1 Sevrage et mise bas
8	S8	S2 Insémination	S2 Insémination
9	S1 Sevrage	S3	S3
10	S2 Insémination	S4	S1 Sevrage et mise bas
11	S3 Mise bas	S5	S2 Insémination
12	S4	S6	S3
13	S5	S1 Sevrage et mise bas	S1 Sevrage et mise bas
14	S6	S2 Insémination	S2 Insémination
15	S7	S3	S3
16	S8	S4	S1 Sevrage
17	S1 Sevrage	S5	S2 Insémination
18	S2 Insémination et mise bas	S6 Mise bas	S3 Mise bas
19	S3	S1 Sevrage	S1 Sevrage
20	S4	S2 Insémination	S2 Insémination
21	S5	S3	S3 Mise bas
22			
23			



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

**Contacts Chambres
d'agriculture de Bretagne :**

Côtes d'Armor

Manuel Lacocquerie
02 96 79 21 77

Finistère

Benoit Nézet
02 98 88 97 60

Ille-et-Vilaine

Françoise Roger
02 23 48 26 80

Morbihan

Mathilde Coisman Molica
02 97 46 22 29

Région :

02 23 48 27 80

Ont collaboré à la rédaction, à la coordination et au suivi de ce projet :
JL Audfray, A. Audoin, C. Calvar,
M. Coisman - Molica, S. Conan,
S. Delarue, A. Dupont, A. Joly,
M. Lacocquerie, P. Lannuzel,
B. Nézet, I. Pailler, S. Perche,
F. Roger des Chambres d'Agriculture
de Bretagne.

Les fiches ont été réalisées à partir
de travaux conduits avec le soutien
financier du Conseil Régional
de Bretagne.

Avec la participation de :



POUR EN SAVOIR +

→ www.capbio-bretagne.com

- *Les conduites en bandes en production porcine*
Chambres d'agriculture de Bretagne, 2010.